

20.07.2020 - 10:07 Uhr

Assemblée des délégués 2020 / La participation des personnes en situation de handicap à l'agenda de Pro Infirmis

Zurich (ots) -

Lors de sa 101e assemblée des délégués, Pro Infirmis a comblé une lacune : la participation des personnes en situation de handicap au sein de l'organisation est désormais ancrée dans les structures de l'organisation.

Auparavant, Pro Infirmis consultait déjà des personnes en situation de handicap pour des projets ou certaines décisions stratégiques. Mais cette participation n'était ni systématique ni obligatoire, donc pas garantie dans la durée.

L'assemblée des délégués de Pro Infirmis a corrigé le tir en faisant figurer la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées dans les statuts de l'organisation :

Pro Infirmis s'engage pour l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Elle vise en particulier à réaliser la participation des personnes en situation de handicap selon la CDPH.

Parallèlement à la modification des statuts, une commission Participation et inclusion a été créée au niveau de l'organe stratégique (Bureau). Cette commission est composée de deux membres du Bureau et de six autres personnes au maximum, toutes en situation de handicap. Elle est chargée d'un mandat global qui consiste à promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap à tous les niveaux de l'organisation.

Des expertes et experts de l'agence Sensability ont accompagné le processus de modification des statuts. Plusieurs ateliers ont permis de définir les objectifs d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'organisation. " Nous avons perçu chez Pro Infirmis la conviction que les personnes en situation de handicap peuvent apporter une contribution essentielle à l'organisation ", résume Herbert Bichsel, responsable du département Conseil et Développement auprès de Sensability.

" La modification des statuts, c'est le cadeau que nous nous offrons pour nos 100 ans, et nous voulons motiver d'autres organisations à nous emboîter le pas ", se réjouit Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis.

Pro Infirmis vise l'inclusion des personnes en situation de handicap à tous les niveaux, dans tous les organes et toutes les fonctions de l'organisation. Ce nouvel objectif impliquera un changement de culture - un processus qui s'effectuera sur la durée. "
Nous sommes la plus grande organisation spécialisée de Suisse, et il nous tient à coeur de concrétiser cet objectif ", poursuit la directrice.

Par ailleurs, l'assemblée des délégués a élu René Knüsel comme nouveau membre du Bureau. L'équipe du Bureau est ainsi à nouveau complète. René Knüsel est responsable des cours de politique sociale, de sociologie de l'action sociale et de sociologie des problèmes sociaux à l'Université de Lausanne. Il apporte ainsi de précieuses connaissances dans sa fonction de membre du Bureau. Nous lui adressons nos félicitations pour son élection et nous réjouissons de collaborer avec lui.

L'assemblée a en outre adopté le rapport annuel et le rapport financier 2019 de Pro Infirmis. Les documents peuvent être téléchargés sur www.proinfirmis.ch/fr/a-propos/telechargements.html

- Vous pouvez contacter notre président Adriano Previtali ou notre directrice Felicitas Huggenberger pour une interview.
- L'avenir ne connaît pas d'obstacle : Telle est la devise de Pro Infirmis à l'occasion de son centenaire, qui sera célébré jusqu'à l'été 2021 au vu des conditions imposées par le coronavirus. Les manifestations prévues dans le cadre du centenaire figurent sur le site internet https://100.proinfirmis.ch.

Contact:

Susanne Stahel, membre de la Direction et cheffe du département Communication et Récolte de fonds, répond volontiers à vos questions. Susanne.stahel@proinfirmis.ch, tel. 058 775 26 77 Laureen Zanotti, redactrice, tel. 058 775 26 15